

Rapport d'activité d'Atmo Nouvelle-Aquitaine 2025



SOMMAIRE

Éditorial	3
Vie de l'association	4
Surveillance réglementaire	10
Maintenance & intervention sur le territoire	11
Urbain, routier & résidentiel	12
Activité agricole	14
Surveillance des pollens	15
Activité aéroportuaire	16
Activité industrielle	17
Qualité de l'air intérieur	18
Des données au service des territoires	20
Les collaborations avec nos membres	22
Communication & Sensibilisation	24
Renforcer la visibilité d'Atmo Nouvelle-Aquitaine	25
L'innovation au service de la qualité de l'air et de la santé	26
Perspectives 2026	28
État d'avancement du PRSQA	29
Membres du Conseil d'Administration	30
Rapports d'études & bilan annuels	32



Glossaire

AASQA : Association agréée de surveillance de la qualité de l'air

APSF : Association des Pollinarius Sentinelles de France

ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise d'énergie

ANSES : Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

AREC : Agence régionale de l'environnement et climat

ARS : Agence régionale de santé

CDA : Communauté d'agglomération

CH₄ : Méthane

CO₂ : Dioxyde de carbone

COFRAC : Comité français d'accréditation

COV : Composés organiques volatils

COVNM : Composés organiques volatils non méthaniques

DDTM : Direction départementale des territoires

DLA : Dispositif d'accompagnement Local

DREAL : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

ERP : Établissement recevant du public

HAP : Hydrocarbures aromatiques polycycliques

IA : Intelligence artificielle

ISDND : Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux

LaSIE : Laboratoire des sciences de l'ingénieur pour l'environnement

LCSQA : Laboratoire central de surveillance de la qualité de l'air

N₂O : Protoxyde d'azote

NH₃ : Ammoniac

NO₂ : Dioxyde d'azote

NO_x : Oxydes d'azote

O₃ : Ozone

PCAET : Plan climat-air-énergie-territorial

PFAS : Substances chimiques très persistantes

PM₁₀ : Particules grossières de diamètre aérodynamique inférieur à 10 µm

PM_{2,5} : Particules fines de diamètre aérodynamique inférieur à 2,5 µm

PNSQA : Plan national de surveillance de la qualité de l'air

PPA : Plan de protection de l'atmosphère

PREVAIR : Plateforme nationale de prévision de la qualité de l'air

PRSE : Plan régional santé environnement

PRSQA : Programme régional de surveillance de la qualité de l'air

PUF : Particules ultrafines

QAI : Qualité de l'air intérieur

QSE : Qualité - sécurité - environnement

RNSA : Réseau National de Surveillance Aérobiologique

RGPD : Règlement général sur la protection des données

SO₂ : Dioxyde de soufre

TGAP : Taxe générale sur les activités polluantes

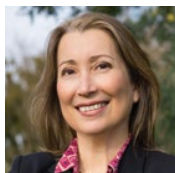
ZFE-m : Zones à faibles émissions mobilité

Version du : 19 juin 2026

Coordination : Julie Gault

Validation : Anne Claire Devanne

ÉDITORIAL



Laure Curvale

Présidente d'Atmo Nouvelle-Aquitaine

Chaque année, la publication de notre rapport d'activité est l'occasion de mettre en lumière le travail réalisé par l'ensemble des équipes d'Atmo Nouvelle-Aquitaine, au service de nos membres, des territoires et, plus largement, de la qualité de l'air et de la santé environnementale.

L'année 2025 témoigne d'une dynamique collective forte, portée par une même ambition : renforcer notre capacité à produire une information fiable, utile et accessible, afin d'accompagner au mieux les politiques publiques et les acteurs du territoire face aux enjeux croissants liés à la qualité de l'air.

Plusieurs faits marquants illustrent cette année :

- ▶ Le renouvellement de notre agrément ministériel pour trois années supplémentaires vient reconnaître la solidité de notre organisation, la qualité de nos méthodes et la pertinence de nos missions de surveillance et d'information sur l'ensemble du territoire régional.
- ▶ L'évolution du cadre réglementaire européen sur la qualité de l'air - applicable fin 2026 - ouvre de nouvelles perspectives pour notre surveillance quotidienne. Elle renforce le rôle essentiel des AASQA notamment dans la production de données robustes, l'accompagnement des décideurs et l'information du public.
- ▶ Notre ancrage territorial s'est renforcé, notamment avec l'ouverture d'une antenne technique à Pau, permettant une réactivité renforcée dans le suivi des dispositifs de mesure.
- ▶ L'innovation joue un rôle important. Qu'il s'agisse du développement de nouveaux outils de valorisation des données, du renforcement de nos travaux sur les biocides en air intérieur ou les pollens. Certains projets de recherche nous permettent de travailler en étroite collaboration avec des partenaires du milieu

hospitalier ou universitaire. Notre ambition reste la même : mieux comprendre pour mieux agir.

- ▶ Enfin, l'accompagnement de nos membres continue de structurer notre action quotidienne. Diagnostics territoriaux, appui aux PCAET, études locales, développement d'outils d'aide à la décision ou encore nouvelles conventions partenariales traduisent notre volonté de construire, dans la durée, des réponses adaptées aux enjeux de chaque territoire.

Cette année a également été marquée par la poursuite de notre démarche d'amélioration continue, à travers le renforcement de nos engagements en matière de qualité, de sécurité, d'environnement et de cybersécurité, ainsi que par une réflexion constante sur nos pratiques et notre impact.

En 2026 nous fêtons les 50 ans de la surveillance de la qualité de l'air en Nouvelle-Aquitaine. Forte de cette expérience, Atmo Nouvelle-Aquitaine mobilise aujourd'hui ses membres et ses collaboratrices et collaborateurs pour écrire ensemble son projet associatif 2027-2031. Conjuguer exigence scientifique, proximité territoriale et innovation au service de l'intérêt général et de la santé publique restera notre priorité.

Enfin, je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des salariés, les administrateurs, nos membres, nos partenaires institutionnels, scientifiques et économiques, ainsi que toutes celles et tous ceux qui s'engagent à nos côtés pour faire progresser la connaissance et l'action en faveur d'un air plus sain.

Bonne lecture de ce rapport d'activité 2025 !



VIE DE L'ASSOCIATION

Bilan Carbone® : mieux connaître pour mieux agir

Face aux enjeux du changement climatique, la transition vers des modèles plus sobres en carbone et plus efficaces énergétiquement constitue une priorité. Dans ce contexte, Atmo Nouvelle-Aquitaine a engagé une démarche de Bilan Carbone® afin de mieux comprendre l'**origine de ses émissions de gaz à effet de serre (GES)** et d'**identifier des leviers d'action concrets**.

Ce travail a porté sur l'ensemble des activités de l'association – sites, équipes et stations de mesure – sur l'année 2023.

Les émissions sont estimées à environ **532 tonnes équivalent CO₂**, avec une incertitude de l'ordre de 12 %.

Elles proviennent principalement :

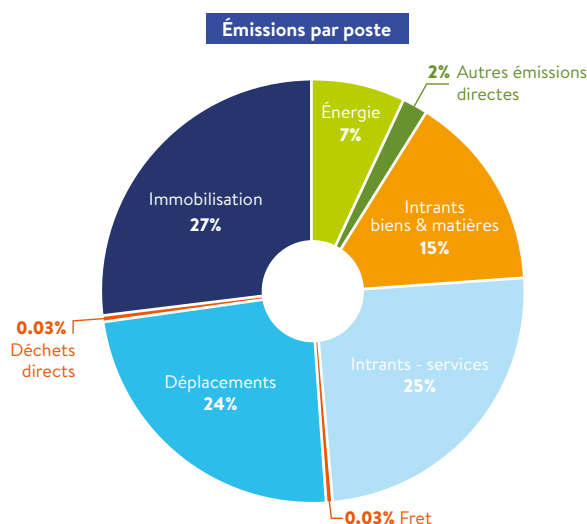
- ▶ des **achats de biens et de services** immobilisés ou non,
- ▶ des **déplacements**, qu'ils soient professionnels ou domicile-travail.

Sur cette base, plusieurs **axes d'amélioration** ont été identifiés pour réduire l'empreinte carbone de l'association :

- ▶ allonger la durée de vie des équipements,
- ▶ privilégier des équipements moins émissifs à la fabrication,
- ▶ encourager des modes de déplacement plus durables,
- ▶ renouveler progressivement certains véhicules par des modèles moins polluants.

Parallèlement, des actions sont engagées pour **affiner encore la connaissance des émissions**, notamment en intégrant de nouvelles données (analyses de cycle de vie, transports, déplacements complémentaires) et en renforçant le dialogue avec les fournisseurs et prestataires.

Cette démarche s'inscrit dans une volonté d'amélioration continue et contribue à intégrer pleinement les enjeux climatiques dans le fonctionnement de l'association.



Création d'un nouvel outil pour fiabiliser et valoriser les données de prélèvements

En 2025, Atmo Nouvelle-Aquitaine a poursuivi le développement de « l'Herbier », un **outil interne** structurant **dédié à la gestion des prélèvements manuels et des résultats d'analyses** de différents polluants suivis par la structure. Ce projet répond à un besoin identifié de longue date : remplacer des pratiques reposant sur de multiples tableurs Excel, afin de simplifier les processus et de mieux valoriser l'exploitation des données.

L'objectif de l'Herbier est triple :

- ▶ **centraliser et sécuriser** les données au sein d'une base structurée,
- ▶ **faciliter la saisie et l'import** des informations via une interface web accessible aux équipes,
- ▶ **automatiser les calculs** des concentrations mesurées et, à terme, des incertitudes associées.

Engagé début 2024, le projet a franchi plusieurs étapes clés, avec l'élaboration du cahier des charges en mars 2024, suivie des phases de développement et de tests entre le second semestre 2024 et le premier semestre

2025. Les équipes ont ensuite été formées à l'outil fin novembre et début décembre 2025, avant une mise en production effective au 1er janvier 2026.

Dès sa mise en service, l'Herbier permet aux techniciens de saisir directement les informations liées aux prélèvements manuels, d'importer les résultats issus des laboratoires d'analyses et de disposer automatiquement des concentrations calculées. **Cet outil constitue ainsi une avancée majeure** en matière de fiabilité, de traçabilité et de valorisation des données produites par l'association.

Des **ajustements complémentaires** sont d'ores et déjà identifiés, notamment l'**automatisation des imports** vers d'autres systèmes d'information et l'**intégration du calcul des incertitudes**. Ces évolutions viendront renforcer encore la robustesse de la chaîne de traitement des données.

Avec l'Herbier, Atmo Nouvelle-Aquitaine se dote d'un outil moderne et évolutif, au service de la qualité de ses productions et de l'efficacité de ses équipes.

CHIFFRES CLÉS

au 31/12/2025



 **49** ANS D'EXPÉRIENCE

CERTIFICATION
ISO 9001 - ISO 45001 - ISO 14001



ACCREDITATION COFRAC
essais air ambiant / air intérieur



35 

ADMINISTRATEURS
dont 12 constituant le bureau

 **+4,6 M€**
DE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

 **40,5** SALARIÉS
effectif moyen annuel

3 PÔLES   

BORDEAUX, LIMOGES, LA ROCHELLE

UN AGRÉMENT RENOUVELÉ POUR POURSUIVRE LES MISSIONS AU SERVICE DE L'AIR

L'association a obtenu, en décembre 2025, le renouvellement de son agrément ministériel pour une durée de trois ans, à compter du 1er janvier 2026. Délivré par le Préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, cet agrément reconnaît officiellement la capacité d'Atmo Nouvelle-Aquitaine à assurer ses missions de surveillance de la qualité de l'air sur l'ensemble du territoire régional.

Cet agrément, encadré par le Code de l'environnement, constitue un socle essentiel pour l'action de l'association. Il atteste de la conformité de son organisation, de ses compétences techniques et de ses méthodes aux exigences réglementaires nationales. Il garantit également la légitimité des données produites et des informations diffusées auprès du public et des décideurs.

Accordé pour une durée de trois ans renouvelables, il inscrit l'action d'Atmo Nouvelle-Aquitaine dans une logique de continuité, de rigueur et d'exigence, au service des politiques publiques et de la protection de la santé et de l'environnement.

Ce renouvellement vient ainsi conforter le rôle de l'association en tant qu'acteur de référence, agréé par l'État, pour la surveillance et l'information sur la qualité de l'air en Nouvelle-Aquitaine.






Garantir la qualité de nos produits, la sécurité de nos collaborateurs et autres parties intéressées, la maîtrise de notre impact environnemental : une démarche globale au service de la fiabilité

Assurer des données fiables et utiles repose sur une organisation exigeante. La démarche Qualité, Sécurité, Environnement (QSE) d'Atmo Nouvelle-Aquitaine vise deux objectifs essentiels : répondre aux attentes de ses parties prenantes et améliorer en continu ses pratiques.

Elle permet de garantir la qualité des produits et services, tout en maîtrisant les risques professionnels et les impacts environnementaux liés aux activités. Structurée selon des référentiels reconnus (NF EN ISO 9001, 45001 et 14001), cette démarche s'appuie sur l'engagement quotidien des équipes et sur une logique d'amélioration continue.

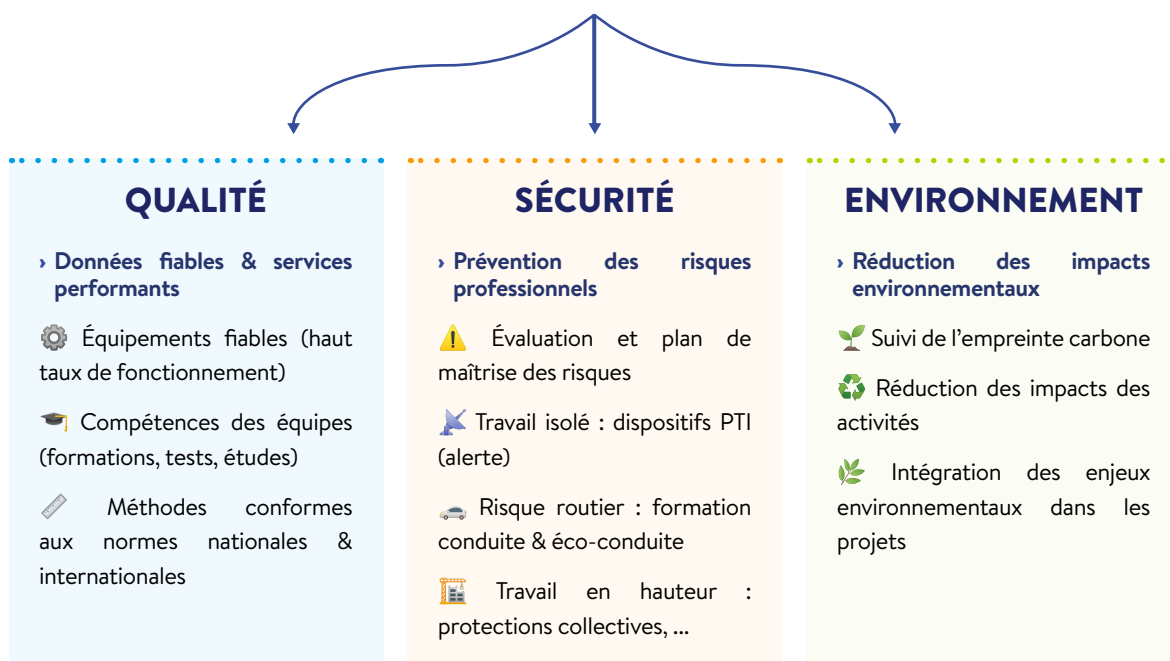
ENGAGEMENT COLLECTIF & AMÉLIORATION CONTINUE

 Implication quotidienne des équipes

 Organisation structurée et exigeante

 Logique d'amélioration continue

 Réponse aux attentes des parties prenantes



CERTIFICATIONS & RECONNAISSANCE

› ISO 9001 : Qualité des processus et services

› ISO 45001 : Santé & sécurité des collaborateurs

› ISO 14001 : Management environnemental

› NF EN ISO / CEI 17025 (COFRAC)* Fiabilité et impartialité des mesures

* : accréditation Cofrac n° 1-6354, portée disponible sur www.cofrac.fr

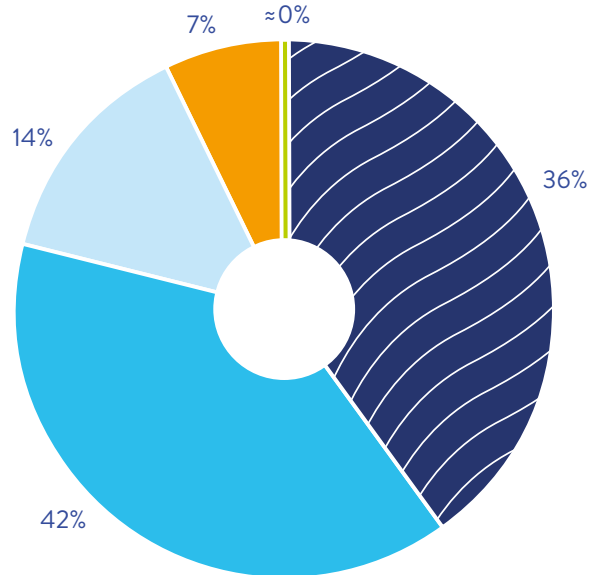


Elements financiers d'Atmo Nouvelle-Aquitaine en 2025

En 2025 le budget de fonctionnement d'Atmo Nouvelle-Aquitaine s'élève à 4,6 millions d'euros (hors reprises sur subventions). Le financement de l'observatoire est multipartite : l'État, les collectivités et les entreprises industrielles (au titre de la taxe générale sur les activités polluante - TGAP) sont les principaux financeurs.

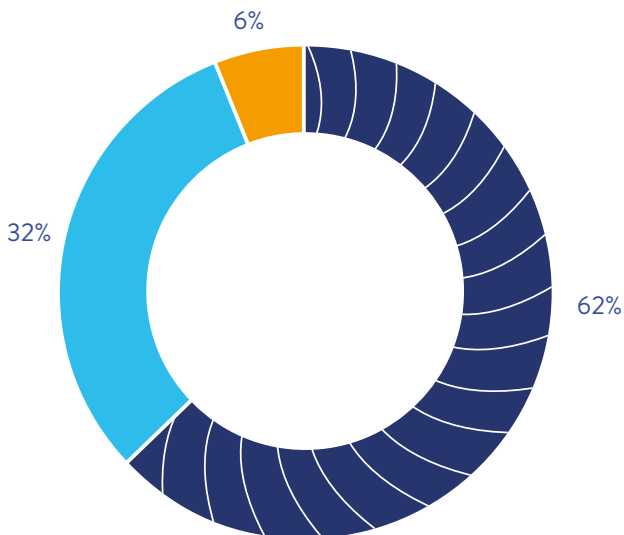
- Acteurs du monde économique
- Etat
- Collectivités territoriales
- Études et prestations
- Associations et personnalités qualifiées

Produits



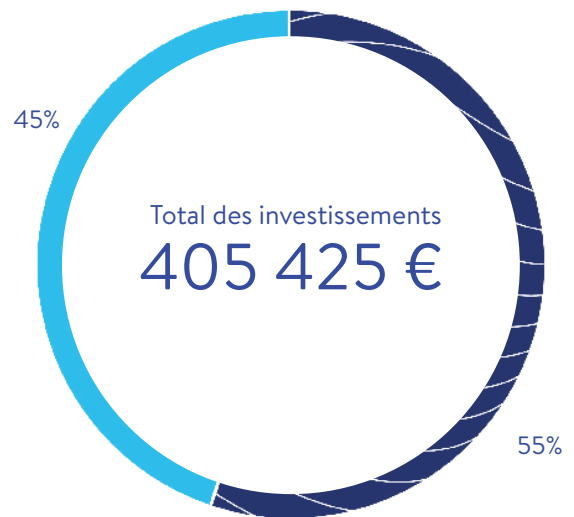
Dépenses

(hors dotations aux amortissements / provisions).



- Charges de personnel
- Charges de fonctionnement
- Impôts et taxes

Financement des investissements



- TGAP
- État

Sensibilisation au phishing : renforcer la vigilance face aux cybermenaces

Face à la montée des cybermenaces, une démarche de sensibilisation au phishing a été déployée auprès de l'ensemble des collaborateurs, en s'appuyant sur la solution de formation « AvantdeCliquer.com ». Cette initiative s'inscrit dans un contexte où 80 % des cyberattaques trouvent leur origine dans un e-mail frauduleux, faisant du facteur humain un enjeu central de la cybersécurité.

L'objectif était clair : améliorer durablement les réflexes des équipes face aux tentatives de fraude et réduire significativement le niveau de risque pour l'association.

Cette démarche s'est déployée en plusieurs étapes clés :

- ▶ **Du 3 au 7 février 2025** : un audit initial a été mené afin d'évaluer le niveau de résistance des collaborateurs face au phishing, sans information préalable, via l'envoi de faux e-mails piégés.
- ▶ **Du 24 mars au 11 avril 2025** : les équipes ont suivi un module d'e-learning composé de 14 vidéos pédagogiques accompagnées de QCM (durée totale : 30 minutes), permettant d'acquérir les bons réflexes.

- ▶ **À partir du 14 avril 2025** : des campagnes régulières de simulation de phishing ont été mises en place pour ancrer les apprentissages dans la durée.

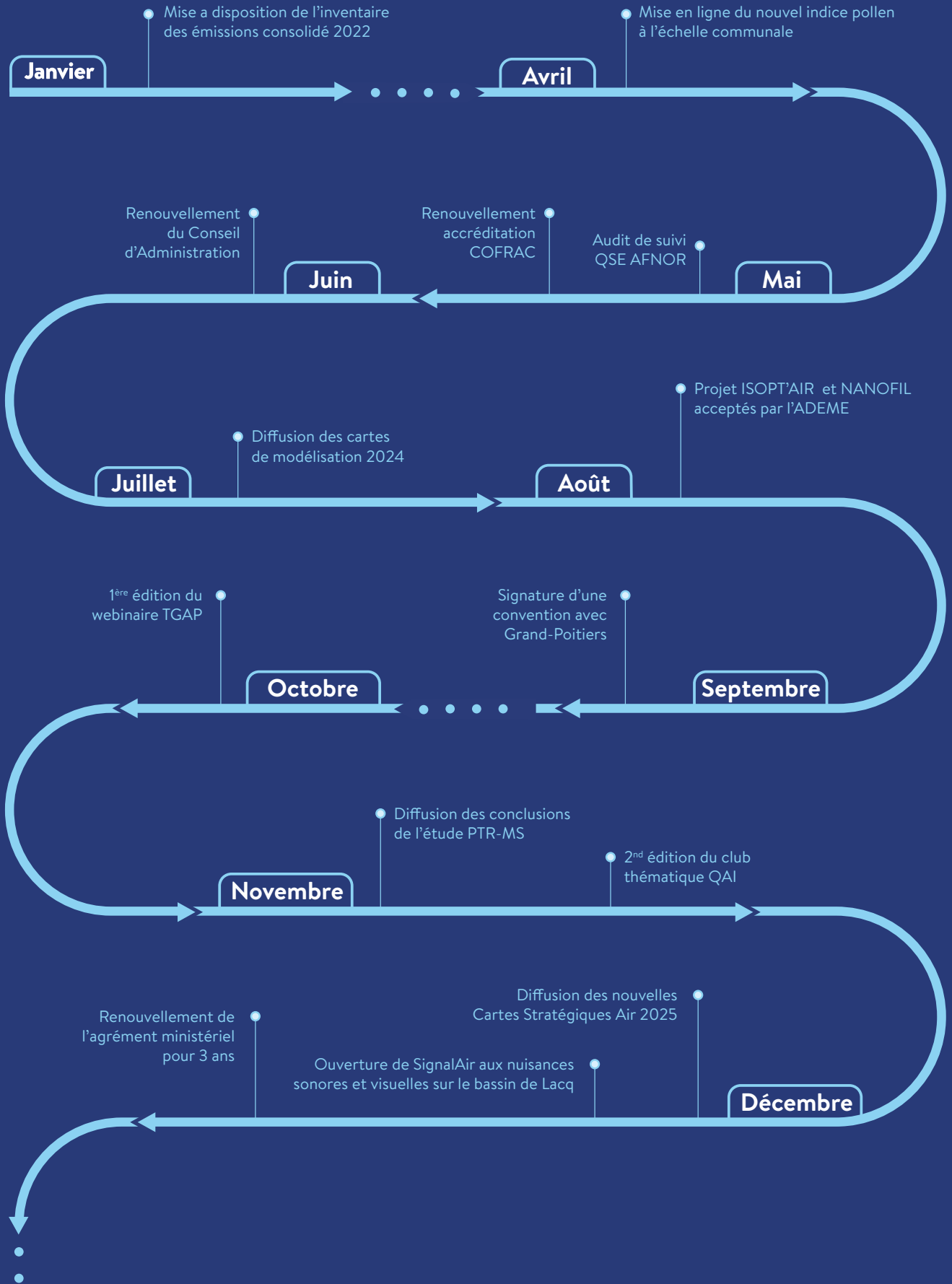
Les résultats témoignent de l'efficacité de la démarche : le taux d'interaction avec les e-mails frauduleux est passé de 12 % à 1 %, traduisant une nette réduction du risque.

Cette progression confirme l'atteinte des objectifs et souligne l'importance d'une sensibilisation régulière. Les campagnes de simulation se poursuivent, complétées par de nouveaux modules e-learning.

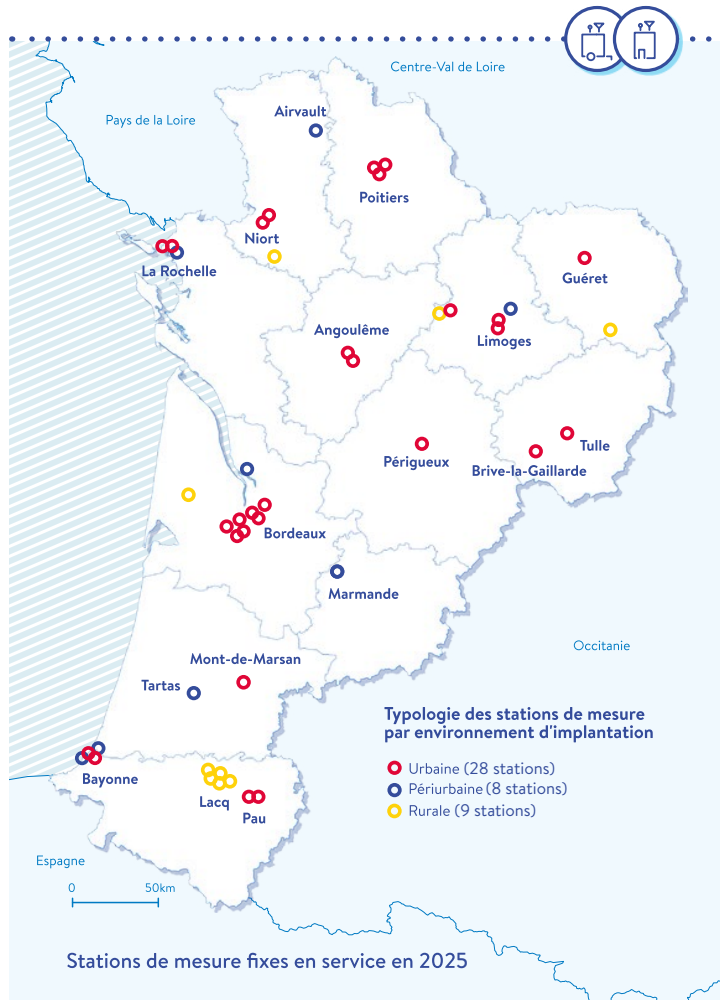
Au-delà des chiffres, cette action contribue à renforcer durablement la culture de cybersécurité au sein de l'association, essentielle à la continuité et à la fiabilité de ses missions.



FAITS MARQUANTS 2025



SURVEILLANCE RÉGLEMENTAIRE



POLLUANTS RÉGLEMENTÉS

NO₂ SO₂ NO_x O₃ CO
C₆H₆ PM₁₀ PM_{2,5} As Cd
Ni Pb B[a]P



POLLUANTS D'INTÉRÊT NATIONAL (PIN)

Sulfate Carbone suie
Particules (ultra) fines
75 pesticides Ammonium
Nitrate Matière organique



POLLUANTS ÉMERGENTS NON RÉGLEMENTÉS

NH₃, H₂S, 1,3-Butadiène ...



Une surveillance réglementaire en constante évolution

La surveillance de la qualité de l'air est encadrée par des **directives européennes** qui définissent les polluants à mesurer, les méthodes de surveillance à mettre en œuvre et les objectifs à atteindre.

En 2025, Atmo Nouvelle-Aquitaine poursuit cette mission grâce à un réseau de stations fixes, des campagnes de mesures et des outils de modélisation permettant de suivre les principaux polluants atmosphériques sur l'ensemble du territoire régional.

La réglementation européenne connaît actuellement une évolution majeure avec l'**adoption d'une nouvelle directive sur la qualité de l'air**. Celle-ci prévoit notamment un **rapprochement progressif** des valeurs

réglementaires européennes **vers les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS)**.

Cette évolution, qui devra être mise en œuvre **d'ici 2030** avec plusieurs échéances préparatoires dès 2026, conduira les organismes de surveillance à adapter leurs dispositifs et à renforcer la connaissance de certains polluants afin de répondre aux nouvelles exigences réglementaires.

MAINTENANCE & INTERVENTION SUR LE TERRITOIRE

Une présence technique renforcée dans les Pyrénées-Atlantiques

En janvier 2025, Atmo Nouvelle-Aquitaine a franchi une nouvelle étape dans son ancrage territorial avec l'ouverture d'une antenne technique à Pau. Cette implantation s'accompagne de l'arrivée d'Alexis, technicien qui gère prioritairement le réseau de mesure des Pyrénées-Atlantiques.

Sa présence locale permet une meilleure réactivité sur les stations de mesure dans le sud de la région. Maintenances, dépannages, contrôles qualité : autant d'actions essentielles désormais facilitées par cette proximité. Elle contribue directement à la fiabilité des données produites.

« Être sur place me permet d'intervenir plus rapidement sur les équipements et de mieux appréhender les spécificités du territoire », souligne Alexis.

Au-delà de l'amélioration opérationnelle, cette antenne répond à des enjeux territoriaux forts. Le sud de la région Nouvelle-Aquitaine présente en effet une grande diversité de situations – zones urbaines, vallées, espaces



Alexis dans le nouveau local de Pau

ruraux, activités industrielles et transfrontalières – qui nécessitent une connaissance fine et continue de la qualité de l'air. La présence d'un technicien sur le terrain favorise également le lien avec les acteurs locaux, renforçant ainsi la capacité d'Atmo Nouvelle-Aquitaine à accompagner les collectivités et partenaires dans leurs projets.

Cette implantation à Pau illustre la volonté de l'association de consolider un service au plus près des territoires et de leurs besoins, tout en renforçant la performance globale de son dispositif de surveillance à l'échelle régionale.



Une station de mesure fixe



Têtes de prélèvements



URBAIN, ROUTIER & RÉSIDENTIEL

Les enjeux de qualité de l'air en milieu urbain, routier et résidentiel nécessitent une action coordonnée à l'échelle des territoires. Atmo Nouvelle-Aquitaine accompagne les services de l'État et les collectivités dans le déploiement et l'évaluation des politiques publiques (PPA, PCAET), en apportant des données, des analyses et des outils d'aide à la décision adaptés aux enjeux locaux.

Plans de protection de l'Atmosphère : Bordeaux et Bayonne



Objectifs : Accompagner les services de l'État dans le suivi et l'évaluation des Plans de Protection de l'Atmosphère (PPA), afin de mesurer leur efficacité sur la réduction des émissions de polluants et l'exposition des populations et ainsi d'apporter des éléments d'aide à la décision aux acteurs du territoire.

Polluants concernés :

Oxydes d'azote (NOx / NO₂), particules (PM₁₀, PM_{2,5}), dioxyde de soufre (SO₂), ammoniac (NH₃), composés organiques volatils non méthaniques (COVNM)

Principales actions réalisées

PPA de Bordeaux (approuvé en 2024)

- ▶ Suivi annuel des indicateurs associés aux fiches-actions (mobilités, chauffage au bois, agriculture, information).
- ▶ Production d'un tableau de bord consolidé et de livrables complémentaires (Cartes Stratégiques Air).
- ▶ Contribution aux bilans réglementaires à mi-parcours et final.

PPA de Bayonne (révision en cours)

- ▶ Évaluation prospective du plan à horizon 2030 selon deux scénarios (avec ou sans PPA).
- ▶ Calcul des émissions par secteur d'activité, modélisation des concentrations.
- ▶ Estimation de l'exposition des populations à des dépassements de valeurs réglementaires ou indicatives.

Lire l'étude :

- ▶ [3ème Plan de Protection de l'Atmosphère de l'agglomération bordelaise](#)



Tram de Bordeaux

Accompagnement des collectivités dans le cadre des PCAET



Atmo Nouvelle-Aquitaine accompagne ses collectivités membres dans l'élaboration de leur Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), outil structurant de la transition énergétique à l'échelle locale.

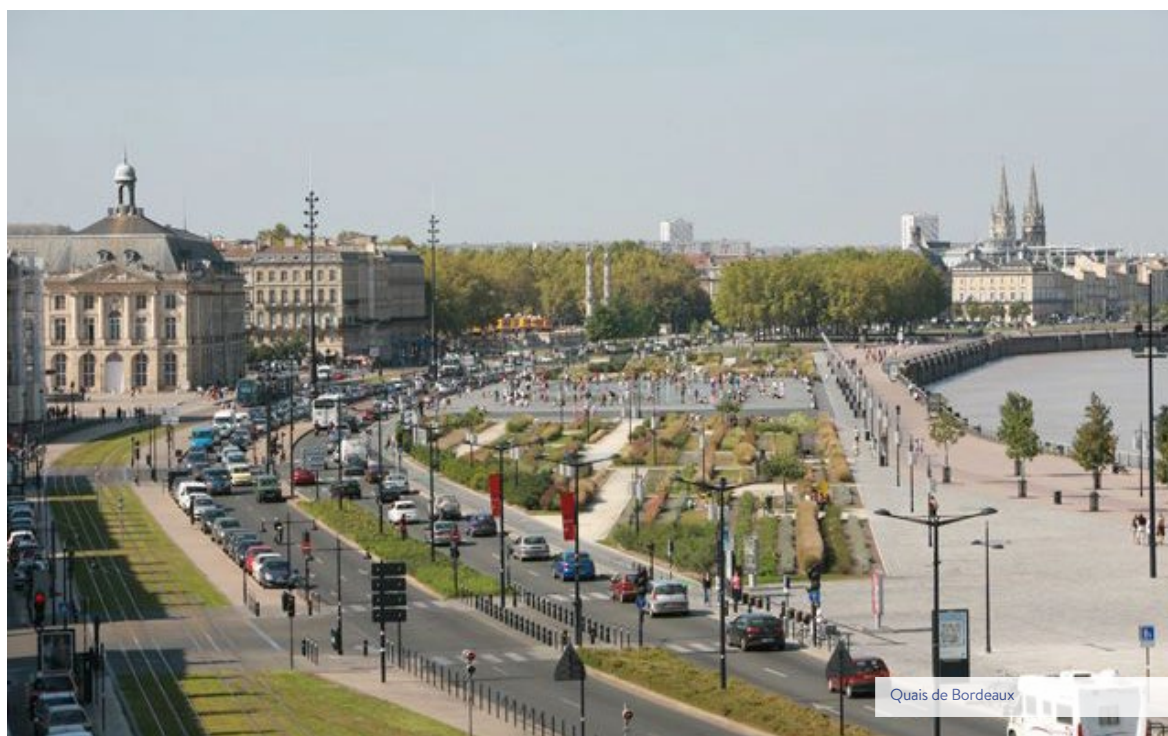
Cet accompagnement couvre l'ensemble des étapes du PCAET : élaboration du diagnostic de la qualité de l'air, mais aussi modélisation des impacts sur la qualité de l'air et quantification des réductions d'émissions liées aux actions mises en œuvre.

Les travaux réalisés portent sur l'analyse des émissions de polluants atmosphériques (NO_x , PM_{10} , $\text{PM}_{2,5}$, COVNM , NH_3 , SO_2), leur évolution depuis 2005 et leur répartition par secteur d'activité (transport, résidentiel, agriculture, industrie...).

En 2025, cet accompagnement s'est traduit par la réalisation de diagnostics pour plusieurs territoires (Rochefort Océan, Grands Lacs, Pays basque, Bordeaux Métropole), ainsi que par un appui spécifique au Grand Poitiers incluant l'évaluation des actions du PCAET.

Lire les diagnostics :

- ▶ [Diagnostic des Émissions – PCAET de Bordeaux Métropole \(33\)](#)
- ▶ [Diagnostic qualité de l'air dans le cadre du PCAET de la CC des Grands Lacs \(40\)](#)
- ▶ [Diagnostic qualité de l'air dans le cadre du PCAET de la CA « Rochefort Océan » \(17\)](#)
- ▶ [Diagnostic qualité de l'air dans le cadre du PCAET de la CA « Pays-Basque » \(64\)](#)
- ▶ [Diagnostic qualité de l'air dans le cadre du PCAET de la CU « Grand Poitiers » \(86\)](#)
- ▶ [Évaluation des actions du PCAET du Grand Poitiers \(86\)](#)



ACTIVITÉ AGRICOLE

Les mesures de pesticides dans l'air en Nouvelle-Aquitaine sont engagées depuis 2001 par Atmo Nouvelle-Aquitaine, en réponse aux exigences des Plans Régionaux de la Qualité de l'Air. Elles sont reconduites chaque année et adaptées à différents contextes d'exposition, allant des zones agricoles aux espaces urbains. Dans un cadre sans dispositif réglementaire national ni seuil de référence, ces travaux menés par les AASQA contribuent aux réflexions régionales et nationales, notamment dans le cadre du plan Ecophyto et des travaux de l'Anses.

Renforcement des mesures de pesticides dans l'air sur l'Agglomération de La Rochelle



Objectif : Poursuivre et renforcer la surveillance des pesticides dans l'air sur le territoire de l'Agglomération de La Rochelle, en complétant le dispositif existant par deux nouveaux sites de mesure afin d'améliorer la représentation des différents contextes d'exposition. Dispositif mis en œuvre à la demande de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle

- Collecte de données permettant de compléter les connaissances sur l'exposition aux pesticides à l'échelle du territoire

Principaux résultats :

Etude en cours. Les résultats seront analysés et mis en perspective avec les données du site fixe de Montroy. La mise en ligne des résultats est prévue avant le 30 septembre 2026.

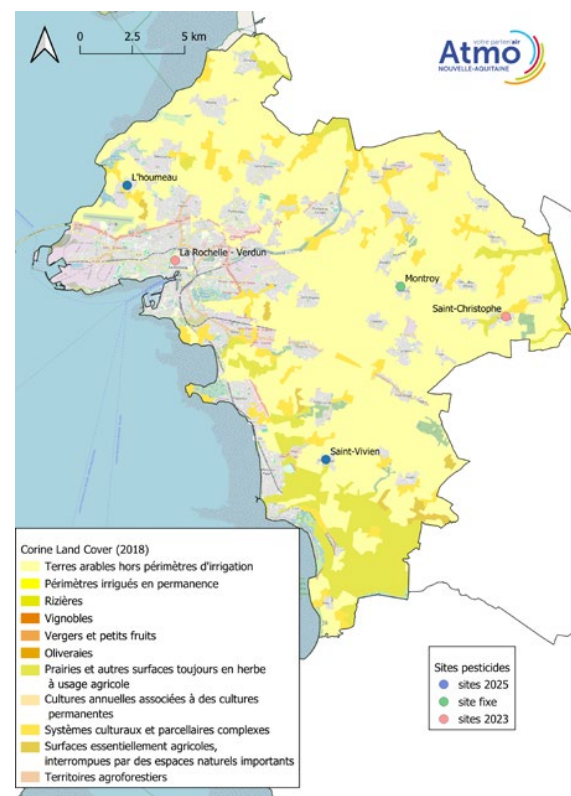
Polluants étudiés :

Pesticides dans l'air ambiant. Les substances recherchées comprennent les molécules identifiées par l'Anses comme prioritaires et hautement prioritaires pour la surveillance nationale, complétées par des molécules déjà détectées en Nouvelle-Aquitaine, observées fréquemment en France, utilisées localement ou présentant des caractéristiques de volatilité compatibles avec une mesure dans l'air.

Au total, **114 molécules sont analysées** : herbicides, fongicides et insecticides.

Principales actions réalisées :

- Installation de deux nouveaux préleveurs de pesticides dans les communes de L'Houmeau et Saint-Vivien
- Extension du réseau de surveillance déjà en place sur l'agglomération. Ces mesures viennent ainsi compléter celles déjà réalisées à Montroy, sur un territoire marqué par les grandes cultures.
- Réalisation d'une campagne de mesure sur la période du 6 octobre au 15 décembre 2025. Elle couvre la période automnale, caractérisée par de nombreux traitements herbicides sur les céréales d'hiver.



SURVEILLANCE DES POLLENS

Avec un réseau de capteurs, Atmo Nouvelle-Aquitaine transforme quotidiennement les grains comptés dans l'air en informations pratiques, essentielles pour mieux vivre et soigner les allergies dans la région. Surveiller les pollens, c'est donner à chaque personne allergique, et aux professionnels de santé, les clés pour anticiper les pics d'exposition.

Fin du RNSA : la surveillance des pollens évolue



Jusqu'en 2024, la surveillance des pollens était assurée par le RNSA (Réseau National de Surveillance Aérobiologique) et Atmo NA. 11 sites étaient alors instrumentés en Nouvelle-Aquitaine.

En mars 2025, le RNSA cesse son activité.

Dans ce contexte, seuls les sites d'Atmo Nouvelle-Aquitaine : La Rochelle, Angoulême et Limoges ont été maintenus en 2025. Les sites de Niort et Poitiers ont fonctionné jusqu'en juin marquant une réorganisation technique et la mise en place de l'indice pollens sur chaque commune au 2 avril 2025.

Comment va s'organiser la surveillance des pollens d'ici 2026 ?

En France, environ 25% de la population souffre d'allergie respiratoire, et les pollens font partie des principaux facteurs qui engendrent ces allergies.

Pour limiter l'impact des allergies aux pollens, il est important d'informer la population sur les pollens présents dans l'air afin de permettre aux personnes sensibles d'adapter leur traitement.

C'est pourquoi, en 2026, la surveillance des pollens se poursuit en Nouvelle-Aquitaine.

Grâce à un soutien financier de l'ARS dans le cadre du PRSE, les sites de La Rochelle, Angoulême, Limoges et Bordeaux sont équipés de capteurs de pollens qui fonctionneront de janvier à septembre-octobre.

En complément de l'information diffusée par les pollinariums sentinelles®, Atmo Nouvelle-Aquitaine continue d'informer chaque jour la population, via son indice Pollen, à l'échelle de la commune et sur l'ensemble de la région.



Cette surveillance devient réglementaire pour Atmo Nouvelle-Aquitaine. L'arrêté du 2 mars 2026 « portant désignation des organismes chargés de coordonner la surveillance des pollens et des moisissures de l'air ambiant » confie ce travail aux AASQA.

ACTIVITÉ AÉROPORTUAIRE

Afin de mieux comprendre l'impact du trafic aérien sur la qualité de l'air, Atmo Nouvelle-Aquitaine a mené en 2025 une campagne de mesure à proximité de l'aéroport de Bordeaux-Mérignac. Cette étude s'intéresse notamment aux particules ultrafines, un polluant émergent faisant l'objet d'une attention croissante en raison de ses potentiels effets sur la santé.

Suivi des particules ultra fines (PUF) - Aéroport de Bordeaux-Mérignac



Objectif : À la demande de Bordeaux Aéroport, cette campagne vise à mieux caractériser l'impact du trafic aérien sur la qualité de l'air local, avec un focus sur les particules fines et ultrafines (PUF), encore peu documentées.

Elle s'inscrit dans la continuité des études menées depuis le début des années 2000 et contribue à alimenter les connaissances sur ces polluants émergents, identifiés comme un enjeu sanitaire croissant.

Polluants étudiés :

- ▶ Particules grossières (PM_{10})
- ▶ Particules fines ($PM_{2,5}$)
- ▶ Particules ultrafines (PUF, < 100 nm), mesurées via un compteur à noyaux de condensation (CPC)

Principales actions réalisées :

- ▶ Déploiement d'un dispositif de mesure dans l'enceinte de l'aéroport, à proximité de la piste principale

- ▶ Mesures en continu sur une période de deux mois (septembre – octobre 2025)
- ▶ Suivi des concentrations en particules en lien avec les différentes intensités de trafic aérien
- ▶ Analyse comparative prévue avec les niveaux observés à l'échelle de l'agglomération bordelaise

Principaux résultats :

Les résultats de cette campagne seront disponibles au second semestre 2026.

Ils permettront :

- ▶ d'évaluer l'influence du trafic aérien sur les niveaux de particules fines et ultrafines
- ▶ de disposer de premières données locales sur les PUF
- ▶ d'alimenter la réflexion sur la gestion de la qualité de l'air à proximité des infrastructures aéroportuaires



Aéroport de Bordeaux - Mérignac

ACTIVITÉ INDUSTRIELLE

Atmo Nouvelle-Aquitaine poursuit son suivi des activités industrielles pour évaluer leur impact sur la qualité de l'air. En 2025, les travaux ont porté sur un large éventail de sites et d'installations, du port de Bassens aux chaufferies et centres de traitement des déchets, avec des suivis annuels et des études ciblées.

Mesure de composés gazeux à proximité de la Zone Industriale-Portuaire de Bassens (33)



Objectif : Connaître les composés gazeux présents autour de la zone industrielle-portuaire de Bassens et évaluer leurs niveaux de concentration selon la proximité des activités industrielles et logistiques.

Polluants étudiés :

- ▶ 24 composés ou groupes de composés gazeux, dont le méthanol, le propène, l'acétaldéhyde, le toluène, l'acétone/propanal
- ▶ Prélèvements passifs complémentaires pour l'hexane, le cyclohexane, le 1,3-butadiène et le formaldéhyde
- ▶ Benzène comme substance réglementée de référence

Principales actions réalisées :

- ▶ Déploiement d'un PTR-MS (spectromètre de masse par réaction de transfert de proton) pour la mesure en continue des composés gazeux
- ▶ Mesures sur quatre sites autour de la ZIP de Bassens entre avril 2024 et mars 2025, plus un site témoin à Mérignac

- ▶ Analyse des concentrations selon les sites et comparaison avec les valeurs de référence réglementaires et toxicologiques existantes.

Principaux résultats :

- ▶ 13 composés ou groupes de composés prédominants identifiés, avec des concentrations plus élevées aux sites proches des activités industrielles
- ▶ Aucune concentration de benzène ne dépasse les valeurs limites réglementaires annuelles
- ▶ Les concentrations sont globalement inférieures aux valeurs toxicologiques de référence, sauf pour le groupe acroléine + 2-méthylpropène (l'analyse indique que les pics ne sont pas uniquement attribuables à l'acroléine)
- ▶ Les composés proviennent d'une combinaison de sources industrielles, urbaines et naturelles, influencées par la météo

Lire l'étude :

- ▶ [Étude de la qualité de l'air à proximité de la zone industrielle-portuaire de Bassens \(33\)](#)



Zone industrielle-portuaire de Bassens

QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR

Dans le cadre de la surveillance réglementaire de la qualité de l'air intérieur dans les établissements recevant du public (ERP), la structure accompagne les collectivités dans la compréhension et la mise en œuvre du dispositif. Cet accompagnement s'appuie notamment sur Diag'QAI, un outil porté par le réseau Atmo France et Atmo Nouvelle-Aquitaine, facilitant la réalisation des évaluations réglementaires.

Un cadre réglementaire à mettre en œuvre



Les collectivités ont l'obligation de surveiller la qualité de l'air intérieur dans certains ERP : crèches, écoles, collèges, lycées, accueils de loisirs, établissements médico-sociaux, EHPAD, centres pénitentiaires pour mineurs...

Cette réglementation repose notamment sur :

- ▶ l'évaluation des moyens d'aération
- ▶ la réalisation d'un autodiagnostic de la QAI
- ▶ la mise en place d'un plan d'actions d'amélioration

Dans ce cadre, Atmo Nouvelle-Aquitaine accompagne les gestionnaires pour faciliter l'appropriation de ces exigences et leur déclinaison opérationnelle dans les bâtiments.



Salle de classe d'une école primaire

Diag'QAI : un outil opérationnel pour les gestionnaires



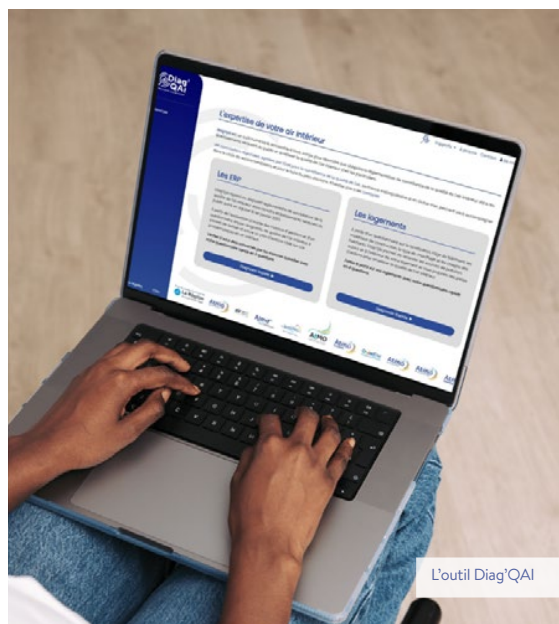
Porté par le réseau Atmo France avec l'appui d'Atmo Nouvelle-Aquitaine, Diag'QAI est un outil en ligne gratuit, conçu pour accompagner les collectivités dans la mise en œuvre de la surveillance réglementaire.

Accessible en autonomie, il permet :

- ▶ de décrire les caractéristiques des locaux et les sources potentielles de pollution intérieure
- ▶ d'évaluer les pratiques d'aération
- ▶ d'identifier des leviers d'action adaptés à chaque situation
- ▶ de générer automatiquement des rapports d'évaluation exploitables en cas de contrôle

Simple d'utilisation, il constitue un appui concret pour structurer la démarche d'évaluation et répondre aux obligations réglementaires.

Découvrir l'outil : [Diagqai.fr](https://diagqai.fr)



L'outil Diag'QAI

Zoom : accompagnement de l'Agglo de La Rochelle



Dans l'Agglo de La Rochelle, une action d'accompagnement a été menée auprès des gestionnaires d'ERP des 28 communes (écoles, crèches, centres de loisirs...), réunissant une vingtaine de participants.

Cette intervention a permis d'aborder de manière concrète la surveillance réglementaire, à travers :

- ▶ une présentation des enjeux de la qualité de l'air intérieur
- ▶ un rappel des obligations réglementaires applicables aux ERP
- ▶ un atelier d'examen des ouvrants et des dispositifs de ventilation
- ▶ une mise en situation avec des mesures de CO₂ à lecture directe

L'outil Diag'QAI a été mobilisé comme support lors des ateliers afin d'illustrer la démarche d'autodiagnostic et d'outiller les gestionnaires dans leurs pratiques.



Emilie, ingénieur d'étude spécialisée qualité de l'air intérieur, lors de l'intervention à La Rochelle

DES DONNÉES AU SERVICE DES TERRITOIRES

Pour accompagner les collectivités dans leurs politiques publiques, Atmo Nouvelle-Aquitaine met à disposition de ses membres une gamme d'outils et d'études permettant de mieux comprendre les enjeux de qualité de l'air à l'échelle locale.

Ces ressources apportent des éléments d'aide à la décision concrets pour intégrer les enjeux air dans les projets de territoire, les démarches de planification et les politiques de transition écologique.

Cartes Stratégiques Air 2022-2024

Localiser les zones les plus exposées

Les Cartes Stratégiques Air offrent une vision détaillée de la qualité de l'air au sein d'un territoire.

Elles permettent de repérer les secteurs les plus impactés par la pollution atmosphérique et d'identifier les populations potentiellement exposées.

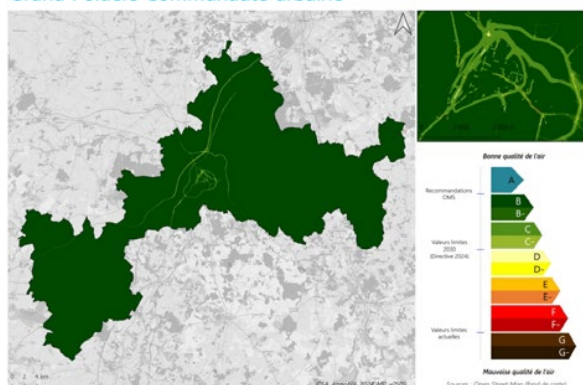
Véritable outil d'aide à la décision, elles facilitent la priorisation des actions et l'intégration des enjeux air dans les projets d'aménagement.

Pour quoi faire ?

- ▶ Cibler les secteurs à enjeux
- ▶ Appuyer les décisions d'aménagement
- ▶ Prioriser les actions en faveur de la qualité de l'air

Consultez la carte de votre agglomération

Grand Poitiers Communauté urbaine



Inventaire estimé des émissions 2024

Anticiper les tendances de son territoire

Réservé aux membres d'Atmo Nouvelle-Aquitaine, cet outil permet d'accéder aux premières estimations des émissions de polluants atmosphériques avant la publication des données consolidées.

Il offre aux collectivités une première tendance des évolutions observées sur leur territoire et permet d'identifier rapidement les secteurs les plus émetteurs afin d'orienter les actions à engager.

Pour quoi faire ?

- ▶ Suivre l'évolution des émissions locales
- ▶ Alimenter les réflexions stratégiques
- ▶ Préparer les démarches de planification territoriale

Fiches émissions 2022

Comprendre les émissions de son territoire en un coup d'œil



Synthétiques et accessibles, les fiches territoriales dressent un état des lieux des émissions de polluants atmosphériques pour chaque territoire.

Elles permettent d'identifier les principaux secteurs contributeurs (transport, résidentiel, industrie, agriculture...) et constituent une base de référence pour construire ou évaluer les politiques publiques locales.

Pour quoi faire ?

- ▶ Identifier les enjeux prioritaires
- ▶ Comparer son territoire à d'autres échelles
- ▶ Alimenter un PCAET ou une démarche Climat-Air-Énergie

[Consultez les fiches de votre agglomération](#)

Atlas cartographique de la qualité de l'air 2024

Visualiser l'exposition à la pollution à l'échelle régionale

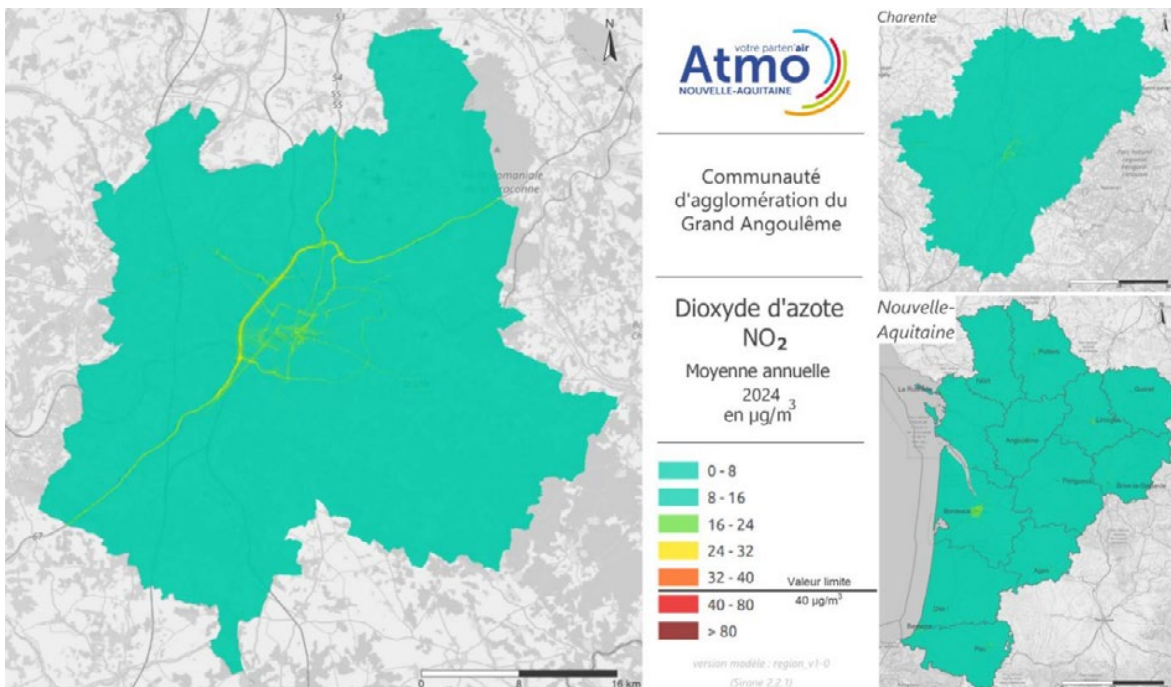
Cet atlas rassemble les cartographies annuelles de qualité de l'air en Nouvelle-Aquitaine pour les principaux polluants réglementés : ozone, dioxyde d'azote, particules fines et particules grossières.

Il met en évidence les niveaux d'exposition des populations ainsi que les dépassements éventuels des valeurs réglementaires ou des recommandations de l'Organisation mondiale de la santé.

Pour quoi faire ?

- ▶ Disposer d'une vision régionale de la qualité de l'air
- ▶ Situer son territoire dans son environnement régional
- ▶ Alimenter les démarches d'information et de sensibilisation

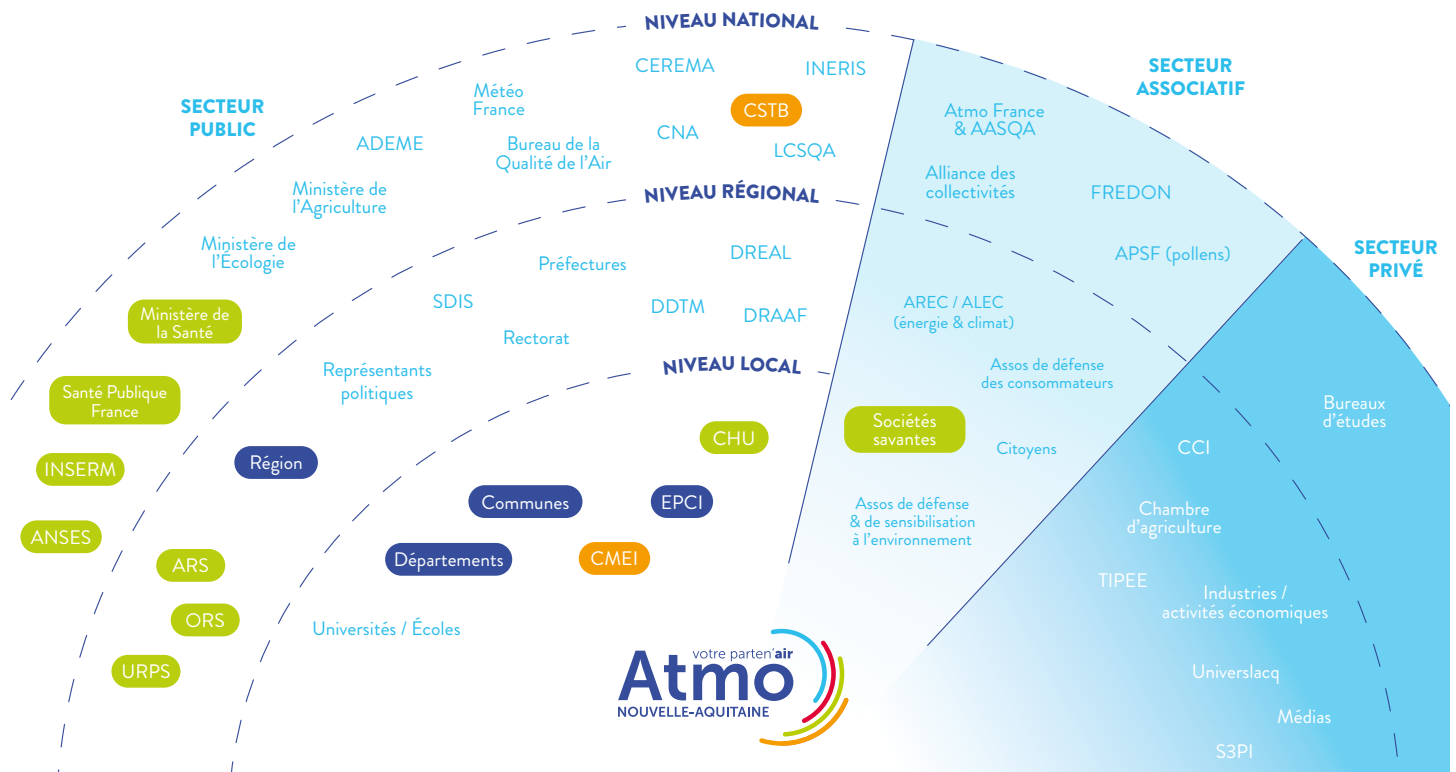
[Consultez la carte de votre agglomération](#)



LES COLLABORATIONS AVEC NOS MEMBRES

Chez Atmo Nouvelle-Aquitaine, nous avons à coeur de renforcer le lien avec nos membres et de faire évoluer notre offre en phase avec leurs attentes. Pour cela, nous souhaitons mieux comprendre leurs besoins en matière de qualité de l'air, nouer avec eux un dialogue régulier et multiplier les actions partenariales pour apporter de l'information.

L'écosystème d'Atmo Nouvelle-Aquitaine



CHIFFRES CLÉS

146 MEMBRES
répartis en quatre collèges :



associations et personnalités qualifiées



acteurs du monde économique



représentants de l'État



collectivités territoriales

16

représentants de l'État et collectivités territoriales membres, accompagnés dans le cadre de **60 études**

12

acteurs du monde économique membres, accompagnés dans le cadre de **25 études**

53

demandes de membres traitées en dehors des études

Évaluer l'impact du Fonds Air Bois sur la la qualité de l'air



Fin 2024, Bordeaux Métropole a lancé un Fonds Air Bois (FAB) pour accompagner financièrement les habitants dans le remplacement de leurs appareils de chauffage au bois anciens par des équipements plus performants et moins émissifs.

L'étude repose sur l'analyse de trois scénarios à l'horizon 2030 sur l'ensemble des 28 communes de la métropole :

- ▶ Fil de l'eau : évolution sans mise en place du dispositif
- ▶ FAB 1 : remplacement de 5 000 appareils
- ▶ FAB 2 : remplacement de 10 000 appareils

La démarche combine plusieurs étapes : estimation des émissions de polluants à horizon 2030 (chauffage au bois, trafic routier et autres sources), puis modélisation des concentrations dans l'air en intégrant les conditions météorologiques et la pollution de fond.

Résultat :

La mise en œuvre du Fonds Air Bois entraînerait une baisse significative des concentrations de particules, avec des diminutions moyennes annuelles pouvant atteindre :

- ▶ $-0,8 \mu\text{g}/\text{m}^3$ pour les PM_{10}
- ▶ $-0,7 \mu\text{g}/\text{m}^3$ pour les $\text{PM}_{2,5}$

Lire le rapport

- ▶ [Modélisation de l'impact du Fonds Air Bois sur la qualité de l'air de la métropole de Bordeaux](#)



Une convention pluriannuelle pour inscrire le partenariat dans la durée



La signature d'une convention cadre 2025–2027 avec la Communauté Urbaine du Grand Poitiers traduit une volonté partagée de structurer le partenariat dans le temps et de renforcer la coopération autour des enjeux de qualité de l'air.

Ce cadre pluriannuel permet de définir des orientations communes et d'assurer une continuité dans les actions menées sur le territoire. Il offre une meilleure lisibilité des engagements réciproques et facilite la mise en œuvre d'un accompagnement adapté aux besoins de la collectivité.

Au-delà de cette collaboration, la convention illustre pleinement ce que permet l'adhésion chez Atmo Nouvelle-Aquitaine : un accès à une expertise reconnue, à des données fiables, ainsi qu'à un appui technique et méthodologique pour accompagner les politiques locales en matière de qualité de l'air.

À travers ce partenariat structurant, Atmo Nouvelle-Aquitaine confirme sa volonté de construire avec ses adhérents des relations durables, fondées sur la confiance, la transparence et l'utilité pour les territoires.

Les collectivités et acteurs du territoire peuvent bénéficier de l'expertise d'Atmo Nouvelle-Aquitaine à travers une offre d'adhésion adaptée à leurs besoins.

Cette offre permet d'accéder à un accompagnement technique, à des données fiables et à des outils d'aide à la décision en matière de qualité de l'air.



COMMUNICATION & SENSIBILISATION

Informer est au cœur des missions d'Atmo Nouvelle-Aquitaine. Chaque jour, l'association met à disposition des citoyens, des collectivités et des acteurs du territoire des données, des prévisions et des alertes sur la qualité de l'air afin de rendre cet enjeu plus compréhensible et d'accompagner le passage à l'action.

Informer au quotidien de l'état de la qualité de l'air



Informer les habitants et les acteurs du territoire fait partie des missions essentielles d'Atmo Nouvelle-Aquitaine. Tout au long de l'année, l'association diffuse des informations actualisées sur la qualité de l'air et les risques associés afin de permettre à chacun d'adapter ses activités et de mieux comprendre son environnement.

En 2025, le programme d'abonnement e-mail et SMS a poursuivi son développement avec **2 114 abonnés**, soit **546 abonnés supplémentaires** par rapport à l'année précédente.

Grâce à ce service gratuit, les abonnés peuvent recevoir :

Le bulletin quotidien Qualité de l'air & Pollens

Pour connaître chaque jour l'indice ATMO et le risque pollen sur son territoire.

Les messages de vigilance pollution

Diffusés par e-mail et SMS lors des épisodes de pollution atmosphérique afin d'informer rapidement les personnes concernées.

Les alertes incident

Pour signaler tout événement susceptible d'avoir un impact sur la qualité de l'air ou sur les dispositifs de surveillance.

La newsletter bimestrielle

Un rendez-vous régulier permettant de suivre l'actualité de l'association, les études réalisées, les projets en cours et les principales actualités liées à la qualité de l'air.

Ce dispositif contribue à renforcer l'accès à une information fiable, réactive et accessible à tous sur les enjeux de qualité de l'air en Nouvelle-Aquitaine.

Sensibiliser à la qualité de l'air aujourd'hui pour changer les pratiques de demain



Conférences, réalité virtuelle, ateliers, visites de station, expositions... En 2025, **27 actions de sensibilisation** à la qualité de l'air ont été réalisées sur le territoire et **1026 personnes touchées**. L'objectif ? Faire prendre conscience de l'air qui nous entoure et de son impact sur la santé du vivant.

Sensibilisation via la réalité virtuelle

- ▶ 20 personnes sensibilisées en réalité virtuelle

Sensibilisation des scolaires et enseignants

- ▶ 33 enseignants sensibilisés
- ▶ 238 élèves sensibilisés

En savoir + sur les jeux LIFE V-air



L'équipe du CLS de Bordeaux Métropole jouant à Life V-air

RENFORCER LA VISIBILITÉ D'ATMO NOUVELLE-AQUITAINE

Arrivée en 2025 au pôle de La Rochelle, Camille a rejoint l'équipe communication avec une mission claire : rendre la qualité de l'air plus accessible et mieux faire connaître les actions menées par l'association auprès des citoyens, des collectivités et des partenaires.

Quel est ton rôle au sein d'Atmo Nouvelle-Aquitaine ?

Camille : J'ai rejoint Atmo Nouvelle-Aquitaine en tant que chargée de communication au pôle de La Rochelle. Mon rôle consiste à valoriser les missions et les actions de l'association auprès de nos différents publics : citoyens, collectivités, adhérents, partenaires et médias.

Au quotidien, je participe à la création de contenus, à l'animation des outils de communication et à la mise en valeur des études, projets et événements portés par l'association. L'objectif est de rendre nos informations plus accessibles et plus compréhensibles pour tous.

Quels ont été tes principaux chantiers en 2025 ?

Camille : Cette première année au sein d'Atmo Nouvelle-Aquitaine a été marquée par une phase d'appropriation des enjeux liés à la qualité de l'air et à la surveillance atmosphérique. Issue d'un autre secteur d'activité, j'ai consacré une part importante de mon temps à comprendre les missions de l'association, les différents polluants suivis, les problématiques territoriales et les besoins de nos publics. Parallèlement, j'ai travaillé à l'harmonisation et à la modernisation des supports de communication de l'association. L'objectif était de rendre nos documents plus lisibles, plus attractifs et plus accessibles, tout en conservant la rigueur scientifique qui caractérise les productions d'Atmo Nouvelle-Aquitaine.



Cette démarche s'est traduite par une réflexion sur la mise en forme de nos publications afin de mieux valoriser les données, les études et l'expertise produites par l'association auprès de ses différents publics.

Quels sont les enjeux pour les années à venir ?

Camille : L'un des principaux enjeux est de renforcer la visibilité et la notoriété d'Atmo Nouvelle-Aquitaine auprès de l'ensemble de ses publics.

À l'approche des 50 ans de la surveillance de la qualité de l'air, l'objectif est de continuer à développer des supports toujours plus accessibles, de valoriser l'expertise de l'association et de renforcer les liens avec les territoires afin que les données produites puissent être davantage utilisées au service de la décision publique et de l'action locale.

L'INNOVATION AU SERVICE DE LA QUALITÉ DE L'AIR ET DE LA SANTÉ

L'innovation occupe une place structurante dans les actions d'Atmo Nouvelle-Aquitaine. Elle repose sur une dynamique continue de recherche partenariale et de développement de projets visant à mieux comprendre les liens entre environnement, qualité de l'air et santé, et à transformer ces connaissances en outils opérationnels.

En 2025, deux projets illustrent particulièrement cette démarche : ISOP'T'AIR et E-RISES. Ils combinent production de données, recherche appliquée et modélisation, au service de l'anticipation des risques sanitaires et de l'aide à la décision publique.

E-RISES – anticipation des exacerbations respiratoires aux urgences



Le projet E-RISES (Environmental Risk & Health Services Scale Up), piloté par le CHU de Bordeaux, associe Atmo Nouvelle-Aquitaine en tant que partenaire.

Se déroulant de 2024 à 2026, il s'inscrit dans une démarche de recherche appliquée en santé environnementale visant à mieux anticiper les impacts sanitaires de la qualité de l'air.

Une question de recherche centrée sur l'anticipation

Le projet vise à développer et évaluer un modèle de prédiction à court terme du nombre de consultations pour exacerbation d'asthme ou de BPCO dans les structures de médecine d'urgence et les SAMU de Nouvelle-Aquitaine.

L'objectif est de produire des prévisions à 3, 7 et 14 jours, en intégrant des données météorologiques, environnementales, épidémiologiques et sociales.

Une approche méthodologique intégrée

E-RISES repose sur une étude rétrospective croisant plusieurs sources de données afin de construire un modèle prédictif robuste. Cette approche permet d'analyser les

liens entre variations environnementales et recours aux soins, et d'explorer leur potentiel d'anticipation à court terme.

Lire l'actualité

► [Deux projets innovants pour mieux respirer à l'intérieur](#)



ISOPT'AIR – Biocides en air intérieur et solutions de prévention



Lauréat de l'appel à projets AQACIA 2024 de l'ADEME, le projet ISOPT'AIR explore un enjeu encore peu documenté : l'exposition aux biocides dans l'air intérieur, notamment dans les logements et les établissements scolaires.

Coordonné par Atmo Nouvelle-Aquitaine, le projet réunit un consortium de partenaires : TIPEE, Atmo Grand Est, le laboratoire EPICENE, la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, l'Eurométropole de Strasbourg et la Ville de La Rochelle. Le projet s'étend sur 36 mois (2025-2028) et bénéficie d'un financement majoritaire de l'ADEME (budget total : 292 k€).

Un enjeu sanitaire encore peu caractérisé

Alors que les pesticides sont aujourd'hui bien suivis dans l'air extérieur, la présence des pesticides d'usage non agricole (biocides) en air intérieur reste peu documentée. En particulier, ceux utilisés dans les bâtiments à des fins de traitement du bois peuvent persister dans le temps et s'accumuler dans les espaces clos.

Le projet s'intéresse notamment au lindane, substance interdite mais encore détectée, révélatrice de la persistance de certains composés dans l'environnement intérieur. Les effets sanitaires associés (irritations,

atteintes neurologiques, cancers) concernent particulièrement les populations sensibles, dont les enfants et les personnes asthmatiques.

Objectifs du projet

ISOPT'AIR vise à :

- ▶ quantifier les niveaux d'exposition dans deux territoires contrastés
- ▶ identifier les déterminants de ces expositions (bâti, ventilation, usages)
- ▶ modéliser les risques sanitaires associés
- ▶ produire des recommandations opérationnelles à destination des collectivités et des particuliers
- ▶ évaluer des solutions de remédiation applicables en contexte de rénovation

Lire l'actualité

- ▶ [ISOPT'AIR : Biocides en air intérieur et solutions de prévention](#)



PERSPECTIVES 2026 :

CONSOLIDER, INNOVER ET RAYONNER AU SERVICE DES TERRITOIRES

L'année 2026 s'inscrit dans la continuité des actions engagées, avec une ambition renforcée autour de quatre objectifs structurants, au service de la qualité de l'air et de l'accompagnement des territoires.

CONSOLIDER LA SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DE L'AIR

L'évolution du cadre réglementaire, portée notamment par la révision de la directive européenne sur la qualité de l'air, constituera un enjeu majeur. Elle impliquera une adaptation continue des dispositifs de surveillance et des méthodes, afin de répondre aux nouvelles exigences et de garantir des données toujours plus fiables et comparables.

RENFORCER LES PRODUITS ET SERVICES

L'approche croisée «Air & Santé» attendue par nos membres ainsi que l'enrichissement de nos outils viendra renforcer l'impact des actions d'Atmo Nouvelle-Aquitaine. L'amélioration continue des outils et des processus restera au cœur des priorités. Cela passera par la poursuite des démarches d'accréditation, le renforcement de la cybersécurité dans un contexte de risques croissants.

RENFORCER LES COOPÉRATIONS TERRITORIALES

L'accompagnement des collectivités et des membres se poursuivra et se développera, avec une attention particulière portée aux besoins locaux et aux enjeux spécifiques des territoires. De nouveaux partenariats viendront enrichir cette dynamique, tandis que l'animation du réseau sera marquée par un temps fort fédérateur : la célébration des 50 ans de la surveillance de la qualité de l'air.

DÉVELOPPER LA NOTORIÉTÉ D'ATMO NOUVELLE-AQUITAINE

Cette année anniversaire constituera une opportunité majeure pour mieux faire connaître l'association, son rôle historique et son expertise actuelle. Il s'agira de valoriser un demi-siècle d'expertise scientifique et territoriale, de renforcer l'identification d'Atmo Nouvelle-Aquitaine comme acteur de référence, et de rendre plus lisibles ses missions et ses produits auprès de l'ensemble de ses publics.

À travers ces orientations, Atmo Nouvelle-Aquitaine affirme sa volonté de conjuguer exigence scientifique, proximité territoriale et capacité d'innovation, au service de l'intérêt général.



ÉTAT D'AVANCEMENT DU PRSQA

Le plan annuel d'actions d'Atmo Nouvelle-Aquitaine est construit par déclinaison de son programme régional de surveillance de la qualité de l'air (PRSQA) 2022/2026. Les indicateurs suivants permettent d'évaluer l'avancement de notre PRSQA chaque année

Indicateur de conformité vis-à-vis du PNSQA	2022	2023	2024	2025	2026
Indicateur 1 : adaptation du réseau	77%	88	93%	100%	
Indicateur 2 : inventaires	53%	53%	93%	93%	
Indicateur 3 : modélisation	57%	71%	81%	95%	
Indicateur 4 : Animation des observatoires A/C/E ou autres (trafic, bruit, pollen,...)	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	
Indicateur 5 : surveillance des points de vigilance	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	
Indicateur 6 : capacité de scénario / suivi des plans et programmes, identification des plans et programmes à venir	100%	100%	100%	100%	
Indicateur 7 : mise en place de la gestion des situations POST crise	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	
Indicateur 8 : évaluation économique de l'impact de la pollution	Hors PNSQA	Hors PNSQA	Hors PNSQA	Hors PNSQA	
Indicateur 9 : évaluation sanitaire de l'impact de la pollution	Hors PNSQA	Hors PNSQA	Hors PNSQA	Hors PNSQA	
Indicateur 10 : mise à disposition de données mesures / carto (Open Data)	30%	83%	95%	95%	
Indicateur 11 : rendre lisible l'information / COM générale / sensibilisation	59%	94%	102%	121%	
OPTION : évaluation de la perception sociale	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	
Indicateur 12 : participation aux programmes prospectifs / amélioration des connaissances	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	
Indicateur 13 : participation aux travaux inter-régionaux AASQA / LCSQA/Fédé ATMO	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	
Indicateur 14 : indicateur de suivi regroupant les indicateurs de contenu	100%	100%	100%	100%	
Indicateur 15 : indicateur de suivi économique / financier	37%	40%	74%	93%	

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

AVANT ÉLECTIONS DU 19 JUIN 2025

Collège 1 : représentants de l'État

- ▶ Préfecture de Région : Mme LEDUC

- ▶ Préfecture de Région : M. PELLETANGE

- ▶ DREAL Nouvelle-Aquitaine : Mme la Directrice ou son représentant, Secrétaire du Bureau.

- ▶ DREAL Nouvelle-Aquitaine : M. le Chef du service Environnement Industriel ou son représentant

- ▶ ARS Nouvelle-Aquitaine : Mme BILLAUD, Membre du Bureau

- ▶ ARS Nouvelle-Aquitaine : M. le Directeur général ou son représentant

- ▶ ADEME : M. ANGLADE, Membre du Bureau

- ▶ DRAFF Nouvelle-Aquitaine : Mme ALVADO-BRETTE

- ▶ Rectorat Nouvelle-Aquitaine : M. MARIEN

Collège 2 : collectivités territoriales

- ▶ Région Nouvelle-Aquitaine : M. RIOU, Membre du Bureau

- ▶ Région Nouvelle-Aquitaine : M. BOEUF

- ▶ Conseil Départemental 33 : Mme CURVALE, Présidente du Bureau

- ▶ Limoges Métropole : Mme RABETEAU

- ▶ Bordeaux Métropole : M. GHESQUIERE, Vice-Président du Bureau

- ▶ CDA La Rochelle : Mme COTTREAU-GONZALEZ

- ▶ CDA du Bassin de Brive : M. PONCHARAL

- ▶ CU de Grand Poitiers : Mme COINEAU

Collège 3 : acteurs du monde économique

- ▶ ADEBAG : Mme VANDEWALLE , 1ère Vice-Président du Bureau

- ▶ ARKEMA Lacq Mourenx : Mme BIBOUD

- ▶ Chambre Régionale d'agriculture : M. DUBOURG, Membre du Bureau

- ▶ SYLVAMO : M. CATHELINE

- ▶ Port Atlantique La Rochelle : M. PLISSON

- ▶ SAFT : M. BERTIN

- ▶ Simorep Michelin : M. JACQUES, Trésorier du Bureau

- ▶ YARA France : Mme TOURNAUD

Collège 4 : associations & personnalités qualifiées

- ▶ TIPEE : M. NICOLLE

- ▶ SEPANSO 33 : M. DELESTRE

- ▶ AREC : Mme LOEB

- ▶ France Nature Environnement : La Présidente ou son représentant, Trésorier adjoint du Bureau

- ▶ Météo France : M. PERRON

- ▶ Union Régionale des Consommateurs. UFC Nouvelle-Aquitaine : M. COILLOT

- ▶ Université de Bordeaux : Mme PERRAUDIN, Secrétaire Adjointe du Bureau

- ▶ Université de La Rochelle - LaSIE : M. BLONDEAU

- ▶ Personne Qualifiée : M. CHUETTE, Vice-Président du Bureau



MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

APRÈS ÉLECTIONS DU 19 JUIN 2025

Collège 1 : représentants de l'État

- ▶ Préfecture de région - SGAR : M. BORDE

- ▶ Préfecture de région - SGAR : M. PELLETANGE

- ▶ DREAL Nouvelle-Aquitaine : Mme la Directrice ou son représentant, Membre du Bureau

- ▶ DREAL Nouvelle-Aquitaine : M. le Chef du service Environnement Industriel ou son représentant.

- ▶ ARS Nouvelle-Aquitaine : Mme BILLAUD, Membre du Bureau

- ▶ ARS Nouvelle-Aquitaine : M. le Directeur général ou son représentant

- ▶ ADEME : M. ANGLADE, Membre du Bureau

- ▶ DRAFF Nouvelle-Aquitaine : M. Le Directeur

- ▶ Rectorat Nouvelle-Aquitaine : M. MARIEN

Collège 2 : collectivités territoriales

- ▶ Région Nouvelle-Aquitaine : M. RIOU, Membre du Bureau

- ▶ Région Nouvelle-Aquitaine : M. BOEUF

- ▶ Conseil Départemental 33 : Mme CURVALE, Présidente du Bureau

- ▶ Bordeaux Métropole : M. GHESQUIERE, Membre du Bureau , 1er Vice-Président

- ▶ CDA du Bassin de Brive : M. PONCHARAL, Membre suppléant du Bureau

- ▶ CDA La Rochelle : Mme COTTREAU-GONZALEZ

- ▶ Grand Poitiers (CU) : Mme COINEAU

- ▶ Limoges Métropole (CU) : Mme RABETEAU

- ▶ Ville de Billière : M. MAUBOULES

Collège 3 : acteurs du monde économique

- ▶ ADEBAG : Mme VANDEWALLE , 1ère Vice-Président du Bureau

- ▶ ARKEMA Lacq Mourenx : Mme BIBOUD

- ▶ Chambre Régionale d'agriculture : M. DANIAU

- ▶ **France CHIMIE : M. FOUDA**

- ▶ Port Atlantique La Rochelle : M. PLISSON

- ▶ SAFT : M. JACQUES

- ▶ TIPEE : M. NICOLLE, Trésorier Adjoint du Bureau

- ▶ YARA France : Mme TOURNAUD, Secrétaire Adjointe du Bureau

Collège 4 : associations & personnalités qualifiées

- ▶ AREC : Mme LOEB

- ▶ **Charente Nature : M. RATAT**

- ▶ **CHU Bordeaux : Mme DELVA**

- ▶ France Nature Environnement : M. GALLIOT

- ▶ Personne Qualifiée : M. CHUETTE, Membre du Bureau

- ▶ UFC Que Choisir Nouvelle-Aquitaine : **M. RENOUX, Trésorier du Bureau**

- ▶ Université de Bordeaux : Mme PERRAUDIN, Vice-Présidente du Bureau

- ▶ Université de La Rochelle - LaSIE : M. BLONDEAU

- ▶ SEPANSO 33 : **M. CASENAVE**

Nouveaux entrants



RAPPORTS D'ÉTUDES & BILANS ANNUELS

Urbain, routier & résidentiel

- ▶ [Communiqué de presse pour le bilan de la qualité de l'air 2024](#)
- ▶ [Mesure de la qualité de l'air rue Massiou et à proximité du chantier ex-ENEDIS :](#)
 - [Notes intermédiaires](#)
 - [Rapport final](#)
 - [Prolongation des mesures du 20/12/2024 au 07/05/2025](#)
 - [Prolongation des mesures du 16/04/25 au 07/05/25](#)
- ▶ [Bilan 2024 régional des épisodes de pollution et des procédures préfectorales](#)
- ▶ [Communiqué de presse pour l'inventaire des émissions 2022](#)
- ▶ [PCAET du Grand Poitiers - diagnostic air](#)
- ▶ [PCAET Pays Basque - diagnostic air](#)
- ▶ [PCAET Rochefort Océan - diagnostic air](#)
- ▶ [PCAET Grands Lacs - diagnostic air](#)
- ▶ [Évaluation des actions du PCAET du Grand Poitiers](#)
- ▶ [Mesures de qualité de l'air sur la CC du Seignanx](#)
- ▶ [Bilan annuel de la qualité de l'air 2024](#)
- ▶ [Communiqué de presse pour la sortie du BAQA 2024](#)
- ▶ [Etude de la qualité de l'air sur le Grand Périgueux en proximité trafic](#)
- ▶ [Etude d'impact sur la RN141](#)
- ▶ [Communiqué de presse pour le lancement de l'étude PUF sur l'aéroport de Bdx-Mérignac](#)
- ▶ [Étude de la qualité de l'air à proximité de la ZIP de Bassens](#)
- ▶ [Cartes Stratégiques Air 2025](#)
- ▶ [Fiches émissions 2022](#)
- ▶ [Communiqué de presse pour la sortie de l'atlas carto 2024](#)
- ▶ [Atlas carto 2024](#)

Activité industrielle

- ▶ [Bilan 2023 de l'observatoire des odeurs du bassin de Lacq](#)
- ▶ [Bilan 2024 de l'observatoire des odeurs du bassin de Lacq](#)
- ▶ [Bilan 2024 de l'observatoire des odeurs de ValOrizon à Monflanquin](#)
- ▶ [Communiqué de presse pour les nez supplémentaires dans l'observatoire des odeurs du bassin de Lacq](#)
- ▶ [Surveillance de l'UVE de Poitiers 2024](#)
- ▶ [Surveillance de l'UVE de Limoges 2024](#)
- ▶ [Surveillance de l'UVE de Limoges hors fonctionnement 2024](#)
- ▶ [Surveillance des UVE de Corrèze en 2024](#)
- ▶ [Surveillance de l'UVE de La Rochelle 2025](#)
- ▶ [Etude d'impact sur la qualité de l'air de Kraton Chemical en 2024](#)
- ▶ [Bilan 2024 Port Atlantique La Rochelle](#)
- ▶ [Mesures comparatives entre Saint-François à La Pallice et la station fixe de La Pallice](#)
- ▶ [Plan de surveillance Eurocoustic 2024](#)
- ▶ [Bilan 2024 des mesures H2S sur le bassin de Lacq](#)
- ▶ [Mesures de qualité de l'air autour de la chaufferie biomasse de Mérignac](#)
- ▶ [Plan de surveillance de la SAFT en 2024](#)
- ▶ [Plan de surveillance 2025 de DALKIA](#)
- ▶ [Bilan 2024 de l'observatoire des odeurs de l'Agglo de La Rochelle](#)
- ▶ [Conclusions de l'étude AQAMETHA](#)
- ▶ [Plan de surveillance ALVEOL 2025](#)
- ▶ [Mesures de composés odorants autour de l'ISDND d'Amailoux](#)
- ▶ [Etude d'impact sur la qualité de l'air d'Everglass](#)

Activité agricole

- ▶ [Bilan 2024 des mesures de pesticides](#)
- ▶ [Conclusions de l'étude PestiRiv](#)





ABONNEZ-VOUS

INFORMEZ-VOUS GRATUITEMENT SUR LA QUALITÉ DE L'AIR DE VOTRE COMMUNE

Toutes nos alertes et infos pollution de l'air - mail, SMS, Facebook - sur :

www.atmo-nouvelleaquitaine.org

Atmo Nouvelle-Aquitaine

Tél. : 09 84 200 100

contact@atmo-na.org

www.atmo-nouvelleaquitaine.org

Pôle de Bordeaux
(siège social)
ZA Chemin Long
13 allée James Watt
CS 30016
33692 MERIGNAC CEDEX

Pôle de La Rochelle
(adresse postale et de facturation)
ZI Périgny / La Rochelle
12 rue Augustin Fresnel
17180 PERIGNY

Pôle de Limoges
Parc Ester Technopole
35 rue Soyouz
87068 LIMOGES CEDEX

Avec le concours financier
de l'État et de la Région.

